



177691 - Les parents d'une fille demande un conseil dans le sens de savoir s'ils doivent donner leur accord à son mariage avec un européen converti récemment à l'islam

question

Ma fille âgé de 25 an est en 7e année de médecine. Elle a une amie mariée avec un algérien vivant en Allemagne. Ils sont tous des Algériens. Le couple a rencontré un homme d'affaires allemand âgé de 51 ans, divorcé et père de deux enfants et converti récemment à l'islam. Il est à la recherche d'une musulmane pratiquante. Il a demandé au couple algérien de l'assister. L'amie de ma fille l'a orienté vers celle-ci. Il l'a contactée par Internet et lui a promis de lui apporter tout ce dont elle a besoin y compris la possibilité de poursuivre ses études de spécialisation à l'étranger. L'idée a ébloui ma fille et elle s'est précipitée à l'exposer à la famille. Après l'avoir examiné au niveau de la famille, nous avons trouvé les problèmes suivants:

- nous ne connaissons rien à propos de la véracité de la conversion de l'intéressé à l'islam;
- nous ne connaissons rien à propos de ses mœurs;
- nous ne savons rien sur ses origines;
- nous ne savons rien quant à ses objectifs;
- il y a un problème d'écart des âges;
- la convenance du milieu social n'est pas établie;
- l'interruption de la généalogie arabe de la fille en cas de mariage;
- possibilité pour la fille d'obtenir la satisfaction de son désir en Allemagne.

Ceci concerne son côté à lui. Quant à ce qui concerne la fille, nous avons constaté ce qui sui:

- son avenir ne suscite aucune inquiétude puisqu'elle est médecin;
- la diaspora algérienne en Allemagne lui tient lieu de pays;
- la sauvegarde des valeurs arabo-islamiques est un devoir religieux.

Voilà pourquoi notre famille a trouvé pertinent de vous impliquer à sa réflexion pour lui indiquer la considération religieuse dont nous n'aurions pas tenu compte dans cette affaire.



la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Nous remercions votre fille de vous avoir exposé l'offre présentée par l'homme en question, notamment sa promesse. Nous désapprouvons toutefois son acceptation d'échanger des correspondances et de dialoguer avec un homme qui lui est étranger. Même s'il est vrai qu'elle est raisonnable et vaccinée - Allah soit loué-, il n'en est pas moins vrai que beaucoup d'autres sont tombées victimes de ces échanges épistolaires.

Après avoir bien réfléchi sur ce que vous avez mentionné concernant les relations entre votre fille et cet Allemand, nous recommandons fortement de ne pas l'accepter comme mari de votre fille. Les considérations que vous avez exprimées suffisent pour justifier ce jugement (le refus du mariage). Le fait pour la législation religieuse de considérer l'implication du tuteur légal comme un des piliers du mariage repose sur une grande sagesse. En effet, cela vise à empêcher la fille de céder à la passion et de donner son accord sous l'effet d'un discours mielleux, conçu en des termes de nature à faire rêver de construire en l'air!

Il en suffit pour preuve que non contents du jugement que vos sentiments envers l'homme vous inspirent, vous sollicitez une consultance à travers notre site. Ce qui prouve que vous êtes des gens responsables et que vous assumez convenablement vos responsabilités de manière à préserver votre honneur.

Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a donné une recommandation aux chefs de famille qui consiste à privilégier l'utile et pieux dans les mariages à contracter avec les femmes placées sous votre responsabilité. Ces candidats au mariage doivent vous donner satisfaction quant à leur foi et leurs mœurs. D'après Abou Hourayrah (P.A.a), le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Si un homme qui vous donne satisfaction sur les plans religieux et moral se présente pour demander la main de l'une des vôtres, mariez le car, autrement, la tentation et une**



grande détérioration (des mœurs) rèneront sur terre. (Rapporté par at-Tirmidhi,1084 et par Ibn Madjah,1967 et jugé bon par al-Albani dans Sahihi at-Tirmidhi.

Un homme a dit à Hassan: A qui je devrais la donner mafille en mariage à ton avis?-Donnez la à quelqu'un qui craint Allah Très Haut et qui, s'il l'aime réellement , l'honore et s'il ne l'aimait plus, il ne commettrait aucune injustice à son égard.

Comment pourriez vous avoir une telle connaissance à propos de l'homme qui désire se marier avec votre fille?! Nous attirons l'attention (de tous) ici que l'homme en question peut être réellement musulman et animé d'un désir sincère. Mais vous ne lui connaissaient pas cela ni rien d'autre. A supposer que vous soyez sûrs qu'il fait partie des musulmans sincères et droits, ce que vous avez mentionné en termes de considérations en plus de sa conversion à l'islam suffit pour jugerdans le sens de son inaptitude à épouser votre fille. Le seul fait pour elle d'avoir à s'installer en terre de mécréance, d'y parachever ses études, de travailler en leur milieu suscite des craintes sur sa foi et ses mœurs.

En outre, la différence des milieux, des langues et des natures est très souvent susceptible d'avoir un impact négatif et de provoquer l'échec du mariage. C'est pourquoi nous sommes d'accord avec vous pour le refus de ce mariage. Nous conseillons votre fillede cesser d'envisager le mariage avec l'homme en question. Qu'elle sache que l'opinion de la famille et celle de ceux qui connaissent les hommes mieux qu'elle doivent indubitablement l'emporter sur la sienne. Qu'elle demande à son Maître Très haut de lui choisir comme marile meilleurparmi les hommes pieux afin qu'ils bâtissent ensemble un foyer conjugal fondé sur la loyauté à l'égard du Clément, foyer susceptible, s'il plaît à Allah, de produire à partird'unebonne graine une bonne progéniture.

Nous demandons à Allah Très haut de la guider vers les meilleurs propos , actes et mœurs,et de lui donner un bon mari et une bonne progéniture.

Allah le sait mieux.